

2023/



DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°2023/332

Objet : Modification de la composition de la Commission Bourse aux projets

Séance du mercredi 22 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 22 novembre, à 18 h 32, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du jeudi 16 novembre 2023, se sont réunis au nombre de 24, dans la salle Emile Gagneux, 60 rue Albert-Rémy, sous la présidence de Monsieur Stéphane Raffalli, Maire, Conseiller départemental de l'Essonne.

Nombre de membres

En exercice : 34⁽¹⁾

Présents à la séance : 24

Excusés représentés : 9

Absent : 1

* Arrivé à 18 h 38 avant le vote relatif au vœu de la commune en faveur de la paix au Proche-Orient

** Arrivée à 18 h 52 avant le vote relatif au vœu de la commune en faveur de la paix au Proche-Orient

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Stéphane Raffalli, Gilles Melin, Aurélie Monfils, Marcus M'Boudou, Souad Medani, Sofiane Seridji, Serge Mercieca, Annabelle Mallet, Siegfried Van Waerbeke, Sémira Le Querec, Josiane Berrebi, Claudine Cordes, Omar Abbazi*, Valérie Marion**, Jean-Paul Monteiro Teixeira, Noureddine Siana, Fabrice Deraedt, Séverin Yapou, Dounia Lebik, Pierrick Brousseau, Christian Amar Henni, José Peres, Sandanakichenin Djanarthany, Christine Tisserand

Excusés représentés :

Kykie Basseg à Souad Medani, Véronique Gauthier à Aurélie Monfils, Nicolas Fené à Annabelle Mallet, Denise Poezevara à Siegfried Van Waerbeke, Sylvie Deforges à Serge Mercieca, Sonia Schaeffer à Gilles Melin, Nejla Toptas à Sofiane Seridji, Jérémy Kawouk à Marcus M'Boudou, Claude Stillen à Christine Tisserand

Absent :

Laurent Stillen

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Hôtel de ville

Place du Général-de-Gaule
91130 Ris-Orangis
T. 01 69 02 52 52
F. 01 69 02 52 53
Contact@ville-ris-orangis.fr

(1) Nombre de membres en exercice porté à 34 compte tenu de la démission de Mme Karima Malki indiquée par M. Christian Amar Henni en début de séance et confirmée par la remise du courrier de démission

2023/

Ville de
Ris-Orangis
Conseil municipal du
22 novembre 2023
DÉLIBÉRATION
N°2023/332

**Objet : Modification de la composition de la
Commission Bourse aux projets**

Administration générale

LE CONSEIL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2121-21 et L2121-22,

VU le procès-verbal d'élection des Conseillers municipaux et des Conseillers communautaires établi à l'issue des opérations de vote du 2 mai 2021,

VU le procès-verbal d'élection du Maire et des Adjointes, en date du 7 mai 2021,

VU la délibération du Conseil municipal n°2021/114 en date du 7 mai 2021 relative à la désignation des représentants du Conseil municipal au sein de la Commission Bourse aux projets,

VU la démission de Madame Isabelle FLANDIN, Conseillère municipale de la liste « Ensemble » en date du 3 novembre 2022,

CONSIDERANT la nécessité de revoir la composition de la Commission Bourse aux projets afin de pourvoir le siège devenu vacant au sein de cette commission suite à la démission de Madame Isabelle FLANDIN,

CONSIDERANT que la ville de Ris-Orangis offre aux jeunes Rissois plusieurs dispositifs de soutien financier,

CONSIDERANT que cette Commission, présidée par le Maire ou son représentant comprend des membres de l'assemblée délibérante,

CONSIDERANT que les aides sont attribuées aux jeunes sur la base de l'avis de la commission bourse aux projets en charge d'instruire les dossiers,

CONSIDERANT que cette commission est consultative,

CONSIDERANT qu'aucune disposition n'impose pour la désignation des membres de cette commission le recours au vote à bulletin secret,

CONSIDERANT que le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas recourir au scrutin secret,

CONSIDERANT les candidats,

APRES DELIBERATION

2023/

DESIGNE A L'UNANIMITE pour la liste « Ensemble » Monsieur José PERES pour siéger au sein de la Commission Bourse aux projets.

La composition de la Commission est donc la suivante :

- Pour la liste « Ris pour tous » : Kykie Basseg, Aurélie Monfils, Souad Medani, Nicolas Fené, Serge Mercieca
- Pour la liste « Ensemble » : José Peres
- Pour la liste « Ris en avant » : Christine Tisserand

Le Maire certifie sous sa responsabilité

Le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis en Préfecture

le : **29 NOV. 2023**

Publié le : **29 NOV. 2023**

Notifié le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

Pour expédition conforme
Stéphane Raffalli
Maire de Ris-Orangis
Conseiller départemental de l'Essonne



2023/

MAIRIE DE
MAYENNE